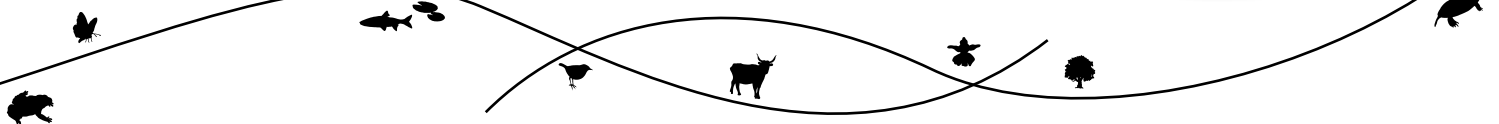




# L'Espace Naturel Sensible des Perdignons

Révision du premier plan de gestion  
et programme 2011-2016



# Un programme de gestion pour préserver la biodiversité



**La biodiversité** ou diversité biologique représente l'ensemble des espèces vivantes, les communautés formées par ces espèces, les habitats dans lesquels elles vivent, sans oublier l'intégralité de leurs gènes. Elle constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation, la santé, l'industrie. Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme... Sa préservation est une préoccupation commune à tous.

**Un Espace Naturel Sensible (ENS)** du Département est un espace naturel fragile ou menacé offrant soit un intérêt majeur sur le plan paysager, naturel, géologique ou écologique, soit un apport fonctionnel positif pour l'environnement. Dans la Drôme, il existe deux types d'ENS. D'une part, les sites départementaux, propriétés du Département qui les gère en direct. D'autre part, des sites locaux, propriétés des collectivités locales. Le Département soutient financièrement leur acquisition et apporte une aide technique et financière à leur valorisation.

**Les actions de gestion** correspondent à des opérations effectuées en faveur de la biodiversité sur certains secteurs très ciblés : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger... Elles ne remettent généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherchent, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.

**Le plan de gestion** qui est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse scientifique produite par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN), partenaire technique créé pour aider les collectivités et les usagers à protéger la biodiversité. Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.

# Intervenir sur les Perdignons

## Drôme

D'une surface de 80 hectares, le domaine des Perdignons est localisé sur les communes d'Aubres et Châteauneuf-de-Bordette, sur le versant est de la Montagne d'Essailon, entre 500 et 800 mètres d'altitude.



## Origine du projet

À l'initiative de la Commune de Châteauneuf-de-Bordette, une association foncière pastorale (AFP) a été créée en 1997 : un éleveur ovin amène son troupeau une partie de l'année sur les Perdignons et des travaux sont réalisés dans le cadre de cette AFP (débossaillement, installation de parcs de pâturage,...).

En 2000, la Commune a acheté des parcelles avec l'aide du Conseil général de la Drôme. Depuis, le site est classé Espace Naturel Sensible local du fait de son intérêt patrimonial et environnemental (en particulier grâce à la présence du vautour fauve) et a rejoint le réseau des ENS locaux drômois. À ce titre, sa gestion et sa valorisation bénéficient d'une aide technique et financière du Département.

La Commune, maître d'ouvrage, a délégué depuis 2004 la gestion du site au CREN, en concertation avec le comité de gestion. Les enjeux naturels importants ont justifié la réalisation d'un plan de gestion, avec l'appui des acteurs locaux et le soutien financier du Département et de la Région Rhône-Alpes.



1956



2006

La comparaison des photographies aériennes de 1956 et 2006 montre que les boisements ont progressé. En 1956, les zones exploitées (pâturages, cultures,...) étaient plus étendues.

### **Un Espace Naturel Sensible ouvert sur son territoire**

*L'ouverture des ENS au public participe au maintien d'un cadre de vie agréable ; c'est un lieu de ressourcement et d'activités diverses pour la population. L'accueil du public suppose généralement la création d'aménagements légers (sentiers, signalétiques d'accueil et d'information...), la mise en place d'animations nature, l'édition de documents, etc.*

*Mener un tel projet contribue également au maintien des usages des sites, notamment des activités économiques telles que l'élevage. L'entretien des ENS peut conforter des emplois locaux (éleveur, berger, employé communal) et permet le maintien de paysages ouverts, tout en participant à la lutte contre les incendies.*



## Une histoire d'hommes

### Un espace autrefois habité

La présence de ruines et de terrasses spectaculaires en pierres sèches témoigne d'une occupation humaine passée. Mais l'ancien cadastre de 1820 ne faisant pas état d'habitations, les constructions seraient postérieures à cette date. Ces ruines n'auraient donc pas été habitées très longtemps puisque les derniers habitants auraient quitté les lieux vers 1950.

La présence humaine a façonné le paysage et créé des milieux ouverts (cultures, parcours de pâturage,...). Les boisements étaient également exploités (coupe de bois, ramassage des châtaignes). À partir des années 1950, l'absence de pâturage a entraîné l'embroussaillage des milieux ouverts.



Des terrasses de cette qualité sont uniques dans le sud de la Drôme (CAUE, 2001).

### Un pastoralisme bien vivant

Depuis 1997, un éleveur ovin utilise le site pour l'agnelage en mars-avril. Son troupeau est composé de 420 brebis, 80 agnelles et d'une quinzaine de béliers auxquels il faut ajouter près de 400 agneaux. C'est vraisemblablement l'arrivée de ce berger qui a favorisé l'installation des vautours en 2000.

Même si un sentier pédagogique a été mis en place en 2005, avec des panneaux présentant les intérêts du site, la fréquentation reste très modeste. L'activité de chasse se résume à quelques battues aux sangliers.



L'éleveur et son troupeau.



Le sentier pédagogique lors d'une réunion du comité de gestion sur le site.

#### **Le rôle du comité de gestion**

*Le comité de gestion est un lieu d'échanges où chacun participe à la construction du projet dans un objectif de préservation de la biodiversité. À partir des éléments scientifiques et techniques que présente le conservatoire, le comité de gestion apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CREN est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en oeuvre et contrôle leur efficacité.*

# PATRIMOINE NATUREL

## Une nature exceptionnelle

### Les rapaces, seigneurs des falaises

Les falaises des Perdigons sont très accueillantes pour les rapaces. Un à trois couples de vautours fauves (*photo ci-contre*), présents sur le site depuis 2000, sont suivis par l'association Vautours en Baronnies. L'aigle royal, le faucon pèlerin, le percnoptère, le circaète Jean-le-Blanc, le vautour moine ou le hibou grand-duc sont également régulièrement observés.



Côté flore, les falaises abritent aussi le grand éphedra, ou grande uvette, espèce protégée au niveau national. C'est un petit arbrisseau de 10 à 20 centimètres de haut appartenant à un groupe voisin des conifères. Ses fruits possèdent deux graines recouvertes d'écailles charnues rouges.



*Dans les autres milieux ouverts, on peut observer la pie-grièche écorcheur, l'alouette lulu... Et sur les chemins, la cotonnière dressée est présente. Bien que protégée au plan régional, cette petite fleur cotonneuse n'est pas rare en Drôme.*

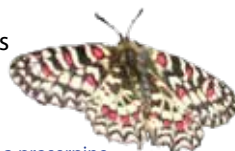
### Les pelouses sèches et zones de garrigues



Un reptile, le seps strié.

Ces milieux très riches en termes de biodiversité ont été façonnés par l'homme, ils disparaissent sans entretien. Diverses espèces d'orchidées y sont observées, ainsi que de nombreux reptiles, parmi lesquels, la couleuvre de Montpellier, le lézard ocellé et le seps strié.

Deux espèces de papillons protégés se côtoient sur le site : la proserpine (zones très sèches) et la diane (zones plus fraîches).



La proserpine.



Pelouse à aphyllanthe.

### Des espèces de terrains acides



Un vieux châtaignier.

De vieux châtaigniers, aux formes impressionnantes, sont présents aux abords des ruines. L'existence d'une flore silicicole (qui pousse en terrain acide) telle que le châtaignier, la fougère aigle ou encore l'asperge à feuilles étroites dans un site majoritairement calcaire s'explique par la présence de grès.

Ces vieux arbres, qu'ils soient vivants ou morts, abritent une faune diversifiée. Un oiseau peu commun, le torcol, niche dans les cavités, ainsi que de nombreux coléoptères dont l'un des plus connus est le grand capricorne.



Une orchidée, l'ophrys araignée.



L'asperge à feuilles étroites.

# OBJECTIFS DE GESTION

## Bilan du premier plan de gestion 2005-2010

### *En faveur des rapaces*

Pour maintenir et favoriser les conditions propices à la nidification des rapaces remarquables, des portions de sentiers ont été déviées. Pourtant, le suivi annuel a montré une baisse de l'intérêt du site pour les vautours depuis 2000. Principales hypothèses : la présence d'un aigle royal virulent, la baisse d'utilisation de la placette de nourrissage de Châteauneuf et la modification des pratiques de l'agnelage sur les Perdignons (agnelage sous le tunnel).

Afin d'obtenir des milieux ouverts favorables à la recherche de proies pour les rapaces, de nombreux chantiers de débroussaillage manuel ou mécanique ont été réalisés. L'entretien par le pâturage est hétérogène et il est difficile pour l'éleveur d'accentuer la pression de pâturage, lors de son passage aux Perdignons pendant la période-clé de l'agnelage. Une opération de semis d'espèces prairiales a été réalisée en 2010 sur la partie nord des Perdignons pour mieux valoriser ce secteur.



Des ruines ont été consolidées et des murs en pierres sèches restaurés.

### *Pour les pelouses sèches*

Des chantiers de débroussaillage manuel ont eu lieu en 2006 et 2010 avec la Maison Familiale et Rurale de Richerenches. Un inventaire des papillons a été réalisé.

### *Pour la châtaigneraie*

Un inventaire des insectes coléoptères ainsi qu'une cartographie et description des arbres remarquables ont été menés à bien.

## Un projet pour les six années à venir : quatre objectifs

1. *Maintenir et favoriser les conditions propices à la nidification des rapaces remarquables.*
2. *Restaurer et entretenir les milieux ouverts (pelouse sèche et garrigue).*
3. *Conserver la châtaigneraie et ses arbres remarquables.*
4. *Impulser des actions sur les autres secteurs à enjeux de la commune de Châteauneuf-de-Bordette.*

## Maintenir et favoriser les conditions propices à la nidification des rapaces remarquables

### *Pourquoi intervenir ?*

Les rapaces constituent l'enjeu naturel majeur du site. Leur maintien est lié à la présence d'un troupeau, à la ressource en nourriture, à la présence de milieux ouverts et à une certaine tranquillité.

### *Ce qui est prévu*

La présence des ovins est à conforter. Entre autres actions, le cloisonnement du parc nord de pâturage est prévu pour faciliter son utilisation. L'entretien des zones ouvertes par des opérations de chantiers de débroussaillage manuel ou mécanique sera poursuivi, tout comme le suivi annuel des rapaces remarquables assuré par Vautours en Baronnies.



Le même secteur en 2010 avant les travaux (photo du haut) et en 2011 après les travaux.

# OBJECTIFS DE GESTION

## Restaurer et entretenir les milieux ouverts (pelouses sèches et garrigues)

### *Pourquoi intervenir ?*

Les pelouses sèches sont des milieux naturels remarquables qui deviennent de plus en plus rares, car, sans entretien, elles s'embroussaillent puis se boisent.

### *Ce qui est prévu*

L'entretien de plusieurs zones de pelouses sèches est programmé (chantiers de débroussaillage manuel), ainsi que des travaux de reconnexion de pelouses isolées dans le but également de faciliter le passage du troupeau. L'objectif est de réduire le taux d'embroussaillage.



## Conserver la châtaigneraie et ses arbres remarquables

### *Pourquoi intervenir ?*

Le châtaignier peut vivre 500 à 1500 ans. C'est un arbre de lumière ou de demi-ombre susceptible d'être étouffé par la végétation environnante.

### *Ce qui est prévu*

L'action principale consiste à conserver ces arbres. Des opérations d'éclaircie autour de certains châtaigniers pourront être menées. Une mise à jour de l'inventaire des arbres remarquables est également prévue.



## Impulser des actions sur d'autres secteurs à enjeux de la commune

### *Marais du Rieu sec*

Ce marais à cheval sur les communes de Châteauneuf-de-Bordette et de Mirabel-aux-Baronnies, accueille la petite massette, un petit roseau très rare, protégé au niveau national. Ce qui fait de ce marais un site remarquable à préserver.

### *Pelouse des Gleizes*

Cette pelouse sèche riche en orchidées est menacée par le boisement. Les actions consisteront à réouvrir des espaces récemment colonisés par les pins, tout en facilitant le passage du troupeau du deuxième éleveur de l'AFP installé à proximité. D'autres secteurs de pelouses sèches pourraient aussi bénéficier d'opérations de gestion concertée alliant la préservation des milieux naturels et l'activité pastorale, avec également un rôle dans l'entretien des bandes pare-feu.



La petite massette.



La pelouse des Gleizes.

# Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Contribuer à transmettre cette information (exemplaires disponibles sur demande auprès de la mairie de Châteauneuf-de-Bordette et du CREN ou téléchargeables sur le site [www.cren-rhonealpes.fr](http://www.cren-rhonealpes.fr)).
- Signaler à la Commune ou au CREN toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de gestion, celui-ci est important et sera écouté,
- Vous engager activement, aux côtés de la mairie de Châteauneuf-de-Bordette, du Département de la Drôme et du Conservatoire, pour la mise en œuvre des actions proposées pour préserver le patrimoine naturel du site (conventions, travaux, suivis,...).
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Respecter la propriété privée et le troupeau.



Ce document est une synthèse du plan de gestion 2011-2016 du site des Perdignons (CREN, PIERRON V. – 2011 – Les Perdignons, révision du plan de gestion 2011-2016). Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.

## CONTACT

Virginie PIERRON  
[virginie.pierron@espaces-naturels.fr](mailto:virginie.pierron@espaces-naturels.fr)  
tel : 04 75 36 32 32  
CREN Rhône-Alpes  
Antenne Ardèche / Drôme  
Rouveyret  
07200 Vogüé  
[www.cren-rhonealpes.fr](http://www.cren-rhonealpes.fr)



## Des partenaires techniques contribuent à la gestion de ce site.



ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DE LA BORDETTE

L'éleveur



Vautours en  
Baronnies



## Programme réalisé grâce au soutien financier de :

Rhône-Alpes Région



Mairie de Châteauneuf-de-Bordette

Septembre 2011

réseau  
des conservatoires  
d'espaces naturels  
en Rhône-Alpes

